

## ADDITION

Pendant l'impression, l'Église a accordé une indulgence nouvelle qui peut être rédigée comme suit, et devrait prendre place à la page 96, 53 bis. Premiers samedis.

**PRATIQUE.** — Chaque premier samedi du mois, se confesser, communier et faire un exercice de piété en l'honneur de Marie immaculée, en esprit de réparation pour les exécrables blasphèmes proférés contre ses glorieuses prérogatives.

**INDULGENCES.** — Pas d'indulgence partielle ; plénière pour chaque premier samedi même isolé de toute série.

Par suite, page 141 : (avant 12<sup>o</sup> Premier dimanche de chaque mois) il faut ajouter :

11<sup>o</sup> bis. Premier samedi de chaque mois.

53 bis. Exercices en l'honneur de Marie immaculée : *prière.*

## CORRECTIONS

On voudra bien faire les corrections suivantes :

page 66 et 67, il faut biffer ce qui concerne le chapelet du Chemin de la croix dont l'approbation a été retirée, le 24 juillet 1912, après l'impression de ces pages. On ne peut